CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E63552** **VALABLE JUSQU'AU** **29/05/2027**

ÉDITÉ LE 15/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1992

Raison sociale : SOCIETE NOUVELLE REVET ISOL

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 26/06/2024
Capital : 500 000

105 RUE FONTAINE COURTAISE
LES GRAULES
24400 LES LECHES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BERGERAC 1992 B 0014
Siret : 389 197 575 00068
Code NACE : 4399A
Numéro caisse de congés payés : 6108783
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 000003721344704

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 000003721344704
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Téléphone : 05 53 81 16 48 **Fax :**
Portable :
Responsabilité légale :
JH FINANCIERE SARL (389 197 575) / JH FINANCIERE (514 314 012) / HEYRAUD JOËL PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.revet-isol.fr
E-mail : m.decoly@revet-isol.fr

Effectif moyen : 28 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 6 955 381 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3153	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité supérieure)	10	28/05/2024
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées		28/05/2024
3213	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité supérieure)	16	25/01/2024
3223	Étanchéité en matériaux de synthèse en feuilles (Technicité supérieure)		25/01/2024
3272	Tôle d'acier nervurée (tan) avec étanchéité en membrane en feuilles (Technicité confirmée)		25/01/2024
3813	Parois en bardages complexes (Technicité supérieure)	17	24/04/2024
7132	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité confirmée)	9	28/05/2024
	Nombre total de qualifications : 7		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

15/06/2026 10:53

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025